

DECLARATION DE PARTICIPATION DE DEPUTES A DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR DES TIERS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN EN MATIÈRE D'INTERÊTS
FINANCIERS ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nom: Berès

Prénom: Pervenche

Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

* * * * *

Date: 11/07/2017

Signature:

**LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION
SONT FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU
DÉPUTÉ ET DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER
JOUR DU MOIS SUIVANT LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À
UNE MANIFESTATION CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU
DU 15 AVRIL 2013.**

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À: Administration-Deputes@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:
PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹
rue Wiertz, 60
PHS 07B019
B - 1047 BRUXELLES

¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

| INFORMATIONS OBLIGATOIRES | | |
|------------------------------------|--|--|
| | INFORMATIONS À COMMUNIQUER | À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE |
| TIERS | Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député² | Fundacio Catalunya, Ernest Maragall Président Carrer Pons I Subirà, 3 Tlf: (+34) 93 238 89 32 Inscrita al Registre de Fundacions de la Generalitat de Catalunya amb el número d'inscripció: 2395 08005 Barcelone (ES) Espagne |
| TYPE DE FRAIS COUVERTS | Voyage: | Non |
| | Hébergement: | Oui Hotel Catalonia Barcelona 505 1 |
| | Frais de séjour: | Non |
| DÉTAILS DE LA MANIFESTATION | Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation: | 30/06/2017 - 30/06/2017 (1) |
| | Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous): | Programme joint |
| | Lieu (pays, ville): | Espagne, Barcelone (ES) |
| INFORMATIONS FACULTATIVES | | |

²Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.

³Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.

COMMENTAIRES

Dates de la participation du député à la manifestation : 30 juin 2017 (Arrivée la veille au soir, départ dans l'après-midi du 30)